



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

**Cession par la Ville de NIORT au C.C.A.S. d'un bâtiment de l'ancien
Groupe Scolaire Michelet sis à l'angle rue du Musée/rue Saint-Jean**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'aménagement de l'Espace Niortais, outre la réhabilitation des logements réalisée par le P.A.C.T des Deux-Sèvres, prévoit la réalisation de bureaux et l'installation de services administratifs.

Dans cet objectif, est proposée la cession au C.C.A.S. d'un bâtiment ancien, partie de l'ex groupe scolaire Michelet, propriété de la Ville de NIORT, situé à l'angle de la rue du Musée et de la rue Saint-Jean (section BP n° 89p) au prix de 700.000 F (conforme à l'avis du Domaine).

Le C.C.A.S. réhabilitera, à ses frais et sous son entière responsabilité, l'ensemble de cet immeuble pour y installer ses bureaux.

Pour mémoire, il est rappelé que l'ensemble des immeubles a été désaffecté le 18 Juin 1988.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession ci-dessus décrite ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera établi par Maître BRISSET, Notaire à NIORT et les documents y afférents, tous les frais liés à cette cession étant à la charge du preneur.

Imputation budgétaire dans le cadre de la gestion patrimoniale : chapitre 906.6511.2138 du Budget.

(M. Bernard BELLEC, Président du C.C.A.S., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)